



Production animale : le PASA aux bons soins des éleveurs commerciaux au Togo

Le gouvernement togolais par le biais du Ministère en charge de l'agriculture, de la production animale et halieutique a opté pour la promotion des élevages commerciaux afin d'augmenter les revenus des producteurs. Une dynamique qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du Programme d'appui au secteur agricole (PASA) consacrée à la relance du sous-secteur de l'élevage. En trois (03) ans, cette initiative a permis de financer plus de 300 éleveurs sur l'étendue du territoire national.

En termes de financement, un total de près de 1,5 milliard de francs CFA a été en effet décaissé au cours de l'année 2019 par le gouvernement dans le cadre du PASA pour subventionner 307 éleveurs dont cinquante (50) dans la région maritime, soixante-dix (70) dans les Plateaux, soixante-sept (67) pour la région centrale, cinquante (50) dans la région de la Kara et soixante-dix (70) dans la région des savanes.

Cet appui financier a servi entre autres à doter les bénéficiaires d'infrastructures et d'équipements d'élevage.

Par ailleurs, le Togo envisage de faire migrer les meilleurs éleveurs opérant à l'échelle familiale à un statut d'éleveurs semi-modernes fonctionnant comme de véritables entrepreneurs

en élevage. Ce qui permettra aux différents promoteurs d'alimenter les marchés en produits d'élevage (volailles locales et petits ruminants sur pieds).

Selon les données du ministère en charge de la production animale, depuis son lancement en 2017, le programme a permis de passer de 300.000 têtes de bœuf à 475.000 et de 1,5 million à 4,2 millions d'ovins et caprins. De son côté, la production de volailles a connu une hausse de 08 millions à 14,5 millions de têtes.

Estimé à un coût global de plus de 26 milliards de francs CFA, le Projet d'appui au secteur agricole bénéficie du soutien de l'institution de la Banque mondiale. Il a permis de créer 20 Entreprises de services et organisations paysannes (ESOP) dont 10 pour le riz, 04 pour le soja, 02 pour le miel, 02 pour l'ananas, 01 pour l'arachide et 01 pour le manioc.

Le PASA a en outre promu 170 fermes commerciales d'élevage et financé 88 microprojets agricoles et 186 microprojets piscicoles. Avec la distribution de 3679 géniteurs améliorateurs petits ruminants et de 5300 géniteurs améliorateurs volailles, le projet a considérablement amélioré le sous-secteur de l'élevage. Il est dénombré à ce jour, près de 60.000 agriculteurs, 13.000 éleveurs, 1600 pêcheurs et 500 mareyeuses et transformatrices de poissons qui ont bénéficié du programme.

La relance du sous-secteur de l'élevage qui cadre avec la promotion des élevages commerciaux, est un projet en adéquation avec l'axe 2 du Plan national de développement (PND) qui vise à assurer la sécurité alimentaire, accroître les revenus des exploitants et améliorer les conditions de vie des populations rurales, particulièrement celles des populations vulnérables, les femmes et les jeunes.

David S.